

Retrait du projet Macron : Motion de l'école Groupe scolaire du Chemin Vert , 53810 Changé. soutenue par le SNUDI-FO 53

Prise de position Pacte Ndiaye

Ecole / établissement et ville

Groupe scolaire du Chemin Vert , 53810 Changé.

Nombre de signataires (PE et AESH)

15

Votre motion d'école (à modifier comme bon vous semble)

Nous sommes 15 PE de l'école de Changé. Nous refusons l'application du Pacte Ndiaye pour les raisons suivantes :

1) En ce qui concerne le socle (= l'augmentation de l'ISAE) :

- C'est seulement la revalorisation d'une prime et en aucun cas, une revalorisation de notre traitement. Conséquence importante : cette « revalorisation » est exclue du montant de la retraite.

- Pour la majorité des enseignants, on est bien loin des 10 % d'augmentation annoncée par le gouvernement. Seuls les personnels en début de carrière vont connaître une augmentation réelle de leur prime d'attractivité (donc de nouveau une prime) mais c'était tout de même la moindre des choses, étant donnée la faiblesse, reconnue par tous, des traitements des enseignants débutants. Dans tous les cas, ces augmentations sont loin de compenser l'inflation.

- Les mesures pour « améliorer les perspectives de carrière » des autres enseignants sont très limitées : accès à la hors-classe pour 23 % seulement des enseignants en 2025 contre 18 % aujourd'hui ; accès à la classe exceptionnelle pour 10,5 % contre 10 actuellement (chiffres du dossier de presse du ministère). De plus, elles sont surtout dues à l'allongement de la durée de nos carrières consécutif à la réforme des retraites.

2) En ce qui concerne le Pacte (= la part de l'ISAE conditionnée à l'accomplissement de tâches supplémentaires : soutien en collège, stages de vacances, Devoirs faits ...)

- Travailler davantage pour gagner plus ne peut en aucun cas être considéré comme une augmentation de salaire.

- C'est nier le fait que nous sommes déjà surchargés de travail et que nous ne pouvons matériellement pas accomplir ces tâches supplémentaires (temps devant élèves, augmenté du temps de préparation, de concertation, de compte-rendu aux parents)

- Se voir proposer des missions à la carte introduit une concurrence entre collègues et renforce à la fois la dislocation du cadre national de l'enseignement et les attaques contre notre statut (le Pacte augmente les obligations statutaires par la signature d'un contrat, à l'imitation du secteur

Retrait du projet Macron : Motion de l'école Groupe scolaire du Chemin Vert , 53810 Changé. soutenue par le SNUDI-FO 53

privé).

- Accepter de signer ce Pacte, c'est renoncer à obtenir une véritable revalorisation de notre traitement, pour le travail que nous accomplissons quotidiennement.

Avec les organisations syndicales FSU 53, UNSA Education, FNEC-FP FO 53, CGT Educ'Action et SUD Education 53, nous réclamons donc le retrait du Pacte et une revalorisation des traitements (amélioration des grilles indiciaires et augmentation de la valeur du point d'indice) pour tous les personnels de l'Education Nationale.

Date : 26/05/23

RGPD

✓ J'accepte la politique de confidentialité.

Les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé par le SNUDI-FO 53. Elles sont conservées pendant la durée de 1 an et sont destinées à la direction de la communication de FO conformément à la loi « informatique et libertés », vous pouvez exercer votre droit d'accès aux données vous concernant et les faire rectifier en nous contactant : contact@snudifo-53.fr